



Pointe-à-Pitre le 22 novembre 2023

## COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE

### LA FACE INVISIBLE DE LA PJJ GUADELOUPE

Le 23 novembre 2023, c'est la journée portes ouvertes des services et établissements de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) sur l'ensemble du territoire national. Nous, personnels de la PJJ Guadeloupe réunis dans l'intersyndicale (SNPES-PJJ-FSU, CGT-PJJ, FOPJJ, UNSA-PJJ), nous vous invitons à découvrir la PJJ Guadeloupe sous d'autres facettes.

#### I LÈ POU TOUT MOUN SAV KA KI KA FÈT ANDIDAN-LA...

La PJJ Guadeloupe, c'est environ 80 personnels tous grades confondus. Elle assure le suivi d'environ 400 jeunes chaque année sur l'archipel Guadeloupéen.

Service public du ministère de la justice, elle accompagne sur le plan éducatif, des adolescent.es ayant commis un passage à l'acte et faisant l'objet d'une mesure éducative ordonnée ou prononcée par le Juge des enfants et/ou le juge d'Instruction. En outre, elle peut également intervenir sur décision du Juge des enfants, dans le champ de la protection de l'enfance afin d'investiguer sur les conditions de vie et d'éducation d'un enfant ou d'un.e adolescent.e.

**Aujourd'hui l'intersyndicale, interpelle, la PJJ Guadeloupe va mal !** Nous faisons le constat d'un service public où les **conditions de travail des personnels sont dégradées**, d'un **pilotage territorial déconnecté** de la réalité du terrain, **d'une pénurie de moyens**, ce qui a pour conséquence de dégrader la qualité de la prise en charge des jeunes.

En effet, depuis environ un an, la **Direction Territoriale sous couvert « d'innovation », « d'expérimentation » procède au démantèlement sans précédent de ce service d'éducation** de la jeunesse en grande difficulté.

**Pour l'hébergement nous ne sommes pas loin d'une situation de carence grave.** L'offre des places d'accueil pour les jeunes s'est réduite considérablement. Répondre à une demande de placement d'un magistrat devient mission impossible : plus de famille d'accueil, plus d'appartement pour les jeunes relevant de la semi-autonomie, plus de place dans les services habilités Justice (SAH), seul 8 places du foyer collectif PJJ et 2 places en individuel dans deux studios au CLAJ (comité local autonome de logement). Pire, la direction va même jusqu'à demander au jeune de rechercher leur propre hébergement pour maintenir leur accompagnement !

La politique de recrutement d'agent.e.s contractuel.les, sans diplôme et/ou expériences professionnelles auprès de notre public s'intensifie, quid de leur formation ?.

**L'insertion**, mise en place à travers l'Unité Educative d'Activités de Jour (UEAJ), **est le parent pauvre** de la Direction Territoriale. **Et pourtant, c'est la priorité de l'Administration centrale de la PJJ.** De nouvelles unités d'activités de jour sont créées, le recrutement de Professeurs Techniques sur des filières innovantes vient renforcer l'existant et élargir le champ des possibles pour les jeunes sous-mains de

justice. En Guadeloupe, dans le contexte sociétal et économique difficile, cette dynamique ne s'applique pas.

Aujourd'hui, **l'UEAJ du Lamentin, est en voie d'externalisation**. On assiste à marche forcée, à une mise à l'écart des professionnels PJJ au détriment de prestataires associatifs pour réaliser des actions de formations, d'activités pour les jeunes. Cette orientation comporte de lourdes conséquences pour les jeunes qui nous sont confiés et soulève plusieurs questions : Que deviendront les personnels de l'UEAJ ? Les jeunes seront-ils sélectionnés sur des critères de docilité ?....

Parallèlement, **c'est la perte d'un « savoir-faire » de l'équipe éducative** à travers divers ateliers : santé, cuisine, sport, culturel, découverte du patrimoine, citoyenneté, immersion en entreprise etc...Ateliers qui répondaient aux besoins de jeunes majoritairement en décrochage scolaire et leur permettaient de construire un projet professionnel.

**S'agissant du Milieu Ouvert, c'est l'annonce de plusieurs suppressions de postes** qui pointe à l'horizon, dans les unités du QM (Quartier Mineurs) et de la PEAT (Permanence Educative Auprès du Tribunal). Ce qui conduira à terme à imposer de manière directive une charge de travail supplémentaire aux agents de ces unités. Ces derniers sont déjà dans un contexte de surcharge de travail, liée au CJPM (Code de la Justice Pénale des Mineurs), au contexte économique et social du territoire qui complexifie la prise en charge (familles paupérisées, fort taux de chômage, structures de soins insuffisantes voire inexistantes, difficultés de transport, des jeunes livrés à eux-mêmes qui deviennent des proies pour des réseaux de trafics divers...).

Les unités souffrent **de l'absence de lisibilité de la politique publique et de leur mise en œuvre sur le terrain**. Exemple : c'est chaque professionnel qui recherche ses partenaires pour la mise en place de TIG (Travail d'intérêt Général), réparation pénale. **Les conventions sont obsolètes ou inexistantes**.

Enfin, l'intersyndicale n'omettra pas de rappeler **l'augmentation de la souffrance au travail** de tous les personnels (**catégorie C, B, A**), conséquence d'un management autoritaire, hors sol, et destructrice des collectifs de travail, au sein des services et établissements.

La Direction Territoriale garante de la santé, et de la sécurité au travail doit faire cesser le harcèlement moral, le mépris, l'arrogance, les pressions, et les intimidations !

Un.e agent.e sécurisé.e est un.e professionnel.le sécurisant pour les jeunes et les familles que nous accompagnons au quotidien !

## **Lè travayè ka pran gaz La jènès pa ka vansé**

A travers ce communiqué, **nous entendons lancer une nouvelle alerte concernant la situation de la PJJ Guadeloupe en déclin ! la jeunesse en grande difficulté de notre territoire, mérite bien mieux !**

Contacts :

SNPES-PJJ/FSU : K. CITRONNELLE – [snpes971pjj@gmail.com](mailto:snpes971pjj@gmail.com) - 0690471195

CGT-PJJ : G. BERRY – [cgtppj.section971@gmail.com](mailto:cgtppj.section971@gmail.com) -0690806261

FOPJJ : Y. COCO – [FOPJJ\\_IDF\\_OM@outlook.fr](mailto:FOPJJ_IDF_OM@outlook.fr) - 0690073320

UNSA-PJJ : M. LAVANNE - [unsapjj@gmail.com](mailto:unsapjj@gmail.com)